



Nantes, le 19 décembre 2011

CREIS-Terminal (s/c G. Vidal)
Université Paris13
UFR des sciences de la communication
Avenue JB Clément 93430 Villetaneuse
Mél : contact@lecreis.org

Madame, Monsieur,

CREIS-Terminal est une association qui réfléchit et œuvre autour des thématiques informatique et société depuis 1984. Comme l'indique l'article 1 de la loi informatique, fichiers et liberté : *« L'informatique doit être au service de chaque citoyen. Son développement doit s'opérer dans le cadre de la coopération internationale. Elle ne doit porter atteinte ni à l'identité humaine, ni aux droits de l'homme, ni à la vie privée, ni aux libertés individuelles ou publiques. »*

La réalité est hélas loin de la proclamation de cet article. Les fichiers d'Etat et en particulier de police se sont multipliés sur la dernière décennie. La modification de la loi en 2004 a laissé les mains libres au pouvoir politique pour multiplier les fichiers régaliens en supprimant la demande d'avis conforme de la CNIL. Le recours aux données biométriques se développe (FNAEG, passeport, carte d'identité, et à venir permis de conduire). Chaque personne, plutôt qu'être considérée comme a priori innocente, est traitée comme potentiellement coupable. L'explosion des réseaux s'accompagne d'une énorme collecte d'informations personnelles, sans que les utilisateurs en soient bien conscients.

Les questions informatique et société sont au cœur de la vie en société et constituent un vrai enjeu politique. Ainsi :

- Une campagne importante de sensibilisation et d'éducation à la protection des données personnelles apparaît comme une exigence citoyenne et démocratique;
- Le droit à l'oubli sur l'internet est une question d'actualité;
- Une révision de la directive européenne sur la protection des données personnelles est en cours;
- Les questions de propriété intellectuelle et de libre circulation des idées sont au cœur de l'économie numérique;
- Le droit pour tous d'accéder librement à l'internet est contesté au nom d'intérêts économiques de grands groupes ou de multinationales alors même que la neutralité de l'internet doit être garantie.

Ces problématiques ne sauraient être absentes des débats et projets de la campagne pour la Présidence de la République Française. Aussi, nous paraît-il indispensable que le (la) candidat(e) que vous êtes, s'exprime clairement sur elles.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir répondre (contact@lecreis.org) aux questions ci-dessous afin d'éclairer les électeurs et que s'engage un échange entre la société civile et les candidats. Nous vous informons que nous publierons vos réponses et les analyserons. D'avance nous vous remercions pour votre participation.

Nous vous joignons les liens sur trois documents récents de CREIS-Terminal :

- la contribution conclusive¹ de notre colloque « Les libertés à l'épreuve de l'informatique Fichage et contrôle social », Paris, 2010
- notre contribution à la consultation publique sur la modification de la directive européenne relative à la protection des données personnelles²
- nos propositions pour un enseignement « informatique et société » au lycée³, au delà de la seule option pour les terminales scientifiques.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Chantal Enguehard
Présidente de CREIS-Terminal

¹<http://www.lecreis.org/creis/wp-content/uploads/PropositionsDebatConclusifCREIS2010.pdf>

² http://www.lecreis.org/creis/wp-content/uploads/Direc-Prop-CREIS-Terminal_version_2412.pdf

³ <http://www.lecreis.org/creis/wp-content/uploads/pg-ModuleLyceeCREIS.pdf>